



Maison de la Justice et du Droit de la Tarentaise
Site d'Albertville
2 avenue Victor Hugo
73200 ALBERTVILLE
04.79.89.22.00
mjd-albertville@justice.fr

Un lien direct entre la justice et le citoyen

Les MJD informent les usagers sur leurs droits, aident les victimes, orientent vers les procédures et interviennent dans la résolution amiable des litiges.

Accès au droit Pourquoi faire ? Quelles missions ? La maison de justice et du droit, un lieu d'écoute et d'échange

Quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son lieu de résidence et son niveau de vie, toute personne doit pouvoir se renseigner.

Diversité des intervenants : les MJD, des structures multi-professionnelles et multi-partenariales

Des activités de conciliation et de médiation sont menées dans de nombreuses MJD. Elles permettent de trouver une solution amiable à de nombreux conflits. Les conciliateurs interviennent gratuitement et en dehors de tout procès pour tous les litiges civils (commercial, professionnel, voisinage...).

Les usagers des MJD sont accueillis gratuitement pour toute question et problème de droit. Ils sont informés et orientés dans leurs démarches par le personnel de la MJD. Avec ou sans rendez-vous, ils peuvent rencontrer les différents professionnels assurant des permanences dans la MJD pour des besoins d'informations générales ou ciblées : droits des femmes, de la famille, des consommateurs, des étrangers, emploi, logement... Des consultations juridiques peuvent être proposées par les avocats, huissiers et notaires.



Permanences d'information par le personnel de la MJJ de la Tarentaise, site d'Albertville, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h sans rendez-vous

Permanences sur rendez-vous :

- conciliateurs de justice (litiges entre particuliers),
- défenseur des droits (litiges administrations, discrimination et défense de l'enfant),
- udaf de la Savoie (renseignements sur les mesures de tutelles ou de curatelle)
- agence départementale d'information sur le logement (droit du logement),
- avocats (permanences pour les personnes non imposables et permanence pour les - de 25 ans)
- arsavi-73 (aide aux victimes)

Possibilité de suivre un stage de récupération de points de la Sécurité Routière.